

Océane

POLITIQUE RSE DE L'ENTREPRISE

À RUNGIS DEPUIS 1991



PRÉSERVER L'ÉCOSYSTÈME MARIN

JOSÉ CORREIRA
PRÉSIDENT



“

Le monde change. Les entreprises sont aujourd'hui confrontées à de nouveaux enjeux tels que le réchauffement climatique, l'épuisement des ressources, notamment marines, et l'impact de l'alimentation sur la santé. Ces défis modifient notre manière d'aborder la chaîne alimentaire et nous incitent à agir de manière plus responsable.

Notre démarche de Développement Durable s'inscrit dans la continuité de la stratégie de J'OcéANE. Acteur de l'écologie pratique, notre entreprise recherche en permanence l'équilibre entre efficacité économique, progrès social et respect de l'environnement.

En tant qu'acteur du marché du poisson, nous sommes conscients que nous devons être impliqués pour apporter visibilité et traçabilité aux clients finaux. Nos actions contribuent l'amélioration du RSE sur l'ensemble de la filière.

Notre approche RSE s'articule autour de 3 axes majeurs :

- #1 Préserver l'écosystème marin et les ressources halieutiques
- #2 Réduire durablement l'empreinte carbone de notre activité
- #3 Contribuer au bien-être de nos consommateurs



POLITIQUE DE L'ENTREPRISE

CAP SUR L'AVENIR

NOS INTENTIONS SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES

Lancement de l'initiative avec le bilan carbone en 2022

Notre collaboration avec Greenflex a marqué le début de la démarche RSE de J'OCEANE. Ce bilan carbone a permis d'établir les actions prioritaires en fonction des besoins concrets de notre entreprise et de notre marché.

Engagement responsable et volontaire

Nous avons entrepris ce virage dans une démarche proactive et volontaire visant à intégrer des pratiques responsables dans ses opérations. La direction de J'OCEANE reste fidèle à sa politique en proposant des actions concrètes pour le bien-être des salariés, la stratégie de l'entreprise ou encore la sécurité alimentaire.

Cap 2024/2025 : la norme AFNOR

En partenariat avec l'AFNOR, le MIN de Rungis met en place une norme ISO dédiée aux grossistes du site. Nous allons poursuivre notre politique d'amélioration continue en suivant ces directives. Nous nous positionnons comme un acteur moteur du site et visons à obtenir cette certification AFNOR.

“ Cette certification engageante, spécifiquement dédiée aux grossistes du MIN de Rungis, offre une formidable opportunité de valoriser, et au-delà de la qualité de nos produits, l'ensemble des actions concrètes de J'OCEANE. **”**

Clément PROYER

Directeur des Opérations

INFORMER POUR MIEUX AGIR

COMMUNICATION EXTERNE & INTERNE

Communication vers nos partenaires

Nous avons publié une information axée autour de notre démarche qualité sur le site web de l'entreprise. De plus, une présentation RSE a été élaborée afin de renforcer la confiance de nos clients en tant que fournisseur responsable. La création de cette plaquette RSE s'inscrit également dans notre démarche d'engagement envers nos partenaires. Elle vise à répondre aux normes ISO spécifiques aux grossistes du MIN de Rungis dans le cadre de la certification AFNOR.

Sensibilisation en interne à la RSE

Nous déployons des actions de sensibilisation à la RSE, notamment en fournissant des informations sur l'écoconduite aux commerciaux et livreurs après l'introduction de nouveaux véhicules respectueux de l'environnement.



RESPONSABILITÉ DES HOMMES ET IMPACT TERRITORIAL

PRIORITÉ AU BIEN-ÊTRE ET AU RESPECT DES SALARIÉS

Accord sur l'égalité homme/femme

En 2023, notre indice relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes atteint 87/100. Il témoigne notre engagement envers la parité au sein de J'OCEANE. Notre service des Ressources Humaines est particulièrement attentif à la prévention des discriminations, à la réduction des écarts salariaux et au respect des frontières entre vie privée et vie professionnelle.

Reconnaissance comme levier de motivation et rétention

Notre politique des ressources humaines est axée sur le bien-être et la reconnaissance des salariés. Cela se traduit par un faible turnover malgré des conditions de travail exigeantes telles que le travail de nuit, le froid et les tâches répétitives. De plus, nous encourageons la participation salariale.

Investissement pour une meilleure qualité de vie au travail

L'aménagement des espaces de travail a été repensé par un cabinet d'architectes pour le confort de nos employés en concevant des bureaux et des zones de production modernes. Nous avons travaillé l'ergonomie des postes de production, tels que les équipements dédiés aux opérations de grattage et de filetage. Cette démarche QVT s'inscrit dans notre stratégie de responsabilité sociétale.

“ Pas un visiteur ne reste indifférent à la qualité de nos espaces de travail. Et nous avons la chance d'en profiter tous les jours.

Cathie MARTINS
Comptable Clients





RESPONSABILITÉ DES HOMMES ET IMPACT TERRITORIAL
NOS PARTENAIRES DE CONFIANCE :
RESPECT DES PRODUCTEURS ET FOURNISSEURS

Respect de la réglementation sur la commercialisation des produits de la pêche

Nous veillons à la non-commercialisation des espèces menacées ainsi que le respect des calibres minimum, des quotas et des zones de pêche autorisées. Nous nous engageons à approvisionner nos clients exclusivement avec des produits pêchés de manière légale et durable. Notre objectif est de contribuer à préserver l'écosystème marin de notre planète.

Processus de référencement rigoureux de nos fournisseurs

Chaque fournisseur est évalué en fonction de critères bien définis tels que la conformité aux normes de qualité, la sécurité alimentaire et le respect des réglementations. Ce sourcing éco-responsable permet d'intégrer la RSE au tout début du processus d'achat. Cette approche garantit également à nos clients des produits de qualité et une traçabilité optimale.

Dématérialisation des factures fournisseurs et clients

Nous avons adopté la facturation électronique pour nos fournisseurs et nos clients. La dématérialisation permet de limiter l'utilisation de papier et de réduire notre empreinte carbone. Elle offre, par ailleurs, une sécurisation de ces factures et une meilleure traçabilité des transactions.

ENVIRONNEMENT

VERS UN AVENIR PROPRE : NOS ACTIONS CONTRE LES POLLUTIONS

Verdissement de la flotte de véhicules

Depuis 2022, nous renouvelons notre parc automobile dans une démarche de transition énergétique. Nos nouveaux véhicules de livraison et commerciaux répondent aux normes CRIT'AIR 2 et sont équipés de boîtes automatiques. 100 % de notre parc de véhicules commerciaux est hybride. Cette transition a engendré une réduction significative de notre consommation de carburant. De plus, nous avons basculé 30 % de nos camions VL au gaz naturel, une source d'énergie propre.

Optimisation des tournées de livraisons

Nous avons mis en place une géolocalisation de notre flotte de livraison. La télématique embarquée nous permet de planifier des itinéraires plus efficaces afin de réduire les distances parcourues et notre empreinte carbone. Ce dispositif contribue également à l'amélioration des conditions de travail de nos chauffeurs en répartissant mieux les livraisons sur la journée. Par ailleurs, nous avons instauré un franco de livraison auprès de nos clients afin de limiter les commandes de faible volume. Cette mesure vise à favoriser une livraison groupée et donc plus écologique.

Valorisation des déchets en faveur de l'économie circulaire

Le processus de filetage du poisson, qui représente 90 % de nos ventes, génère une quantité importante de déchets (têtes, peaux et arêtes). Nous avons mis en place un système de valorisation pour ces coproduits. Ces déchets sont triés par espèces et en fonction de leurs caractéristiques. Ils sont ensuite revalorisés dans des filières dédiées, notamment pour l'industrie cosmétique et les fabricants de nourriture animale. Ainsi, 100 % de nos déchets sont revalorisés en coproduits, contribuant ainsi à réduire notre impact environnemental.

“ Nous les traitons comme un produit à part entière et plus comme des déchets. Ils sont triés par espèces, ils ne comportent pas un morceau de plastique et sont conservés sous froid positif. **”**

Clément PROYER

Directeur des Opérations



ENVIRONNEMENT

GESTION RESPONSABLE POUR UNE CONSOMMATION DES RESSOURCES DURABLE

Respect des normes environnementales ICPE

Notre société, de par les volumes qu'elle traite, est soumise au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Nos activités sont ainsi soumises au régime de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation et aux normes visant à la protection de l'environnement et des riverains. Notre département Qualité veille à l'application stricte de cette réglementation et au respect des normes environnementales.

Surveillance énergétique avancée

Nous avons installé des compteurs électriques sur l'ensemble de notre réseau de froid pour assurer une télésurveillance en temps réel de la consommation électrique. Ce contrôle nous permet d'identifier rapidement les anomalies de surconsommation et d'intervenir rapidement.

Maintenance préventive des installations frigorifiques

Nous avons mis en place un contrat de maintenance préventive 24 heures sur 24 sur l'ensemble de nos installations frigorifiques. Cette mesure consiste en une vérification du bon fonctionnement des équipements et au remplacement préventif des pièces d'usure. Elle permet de réduire les risques de pannes et ainsi de déperdition énergétique.

GESTION RESPONSABLE DE L'ÉNERGIE POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Rénovation globale pour limiter les déperditions de froid

En 2019, nous avons procédé à une rénovation complète de l'isolation de nos locaux au sein du MIN de Rungis afin d'en améliorer l'efficacité énergétique. Des portes automatiques ont été installées pour réduire les déperditions de froid et les courants d'air. Enfin, le cloisonnement et la mise en température de nos quais de livraison créent une barrière isolante supplémentaire aux locaux de production.

Equipements de basse consommation

100 % de l'éclairage de nos 5000 m² est en technologie LED. Les ampoules LED consomment 80 % d'électricité en moins que les ampoules classiques. Ce relamping permet de réduire notre empreinte écologique et de réaliser des économies significatives sur nos dépenses énergétiques. De même, nous avons investi dans des équipements informatiques à faible consommation, aussi bien avec des serveurs de nouvelle génération que de clients légers. Nous avons ainsi pu réduire notre empreinte carbone tout en maintenant des performances optimales de notre parc informatique.





ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET DÉCHETS

Recyclage des emballages en polystyrène

En 2019, nous avons investi dans un compacteur de polystyrène. Les caisses d'emballages de ce composé, encore incontournable pour les livraisons en amont, ressortent de la machine sous forme de pains compactés. Ceux-ci sont ensuite récupérés par une start-up locale, ECO2PR, qui les revalorisent dans les filières appropriées (béton léger, de plaques d'isolant pour l'industrie du bâtiment, chips de protection...)

Remplacement du polystyrène par du carton FSC

En aval, pour la livraison de nos clients, nous avons remplacé le polystyrène par du carton compacté, plus « vert » et suffisamment isolant pour maintenir les produits à bonne température. Cette initiative a été bien accueillie par nos clients. Ces emballages en carton FSC offrent une alternative écologique et moins envahissante dans les poubelles des restaurateurs. Notre clientèle de traiteurs et groupes hôteliers, engagée également dans une démarche RSE ambitieuse, en font un critère de sélection primordial.

Recyclage des déchets, une source d'énergie

La totalité des emballages (carton, cerclage...) sont recyclés directement sur place grâce au centre de tri interne de Rungis. Les déchets non recyclables sont brûlés dans l'usine d'incinération du marché. L'énergie produite contribue à chauffer tout le MIN de Rungis, une partie de l'aéroport d'Orly et de la ville de Rungis.

ENVIRONNEMENT

CONSOMMATION RESPONSABLE POUR DES ACHATS DURABLES

Achat de produits certifiés et labellisés

Nous privilégions l'achat de produits certifiés et labellisés, tels que ceux de l'aquaculture responsable ASC ou de la pêche durable MSC. En tant que distributeur de ces produits, nous avons également obtenu ces certifications ASC et MSC.

Distribution de produits locaux et de qualité

Nous sommes distributeurs agréés de produits Pavillon France, provenant des côtes françaises, ainsi que de produits Label Rouge et bio. Ce contrôle des achats s'inscrit dans une volonté de proposer à nos clients une qualité supérieure et une provenance locale.

Implication du service qualité

Notre service qualité est engagé dans le contrôle de la conformité des étiquetages. Il veille notamment à la mention exacte des espèces et des zones de pêches. Cette démarche assure la traçabilité des produits et favorise une communication transparente avec nos clients.

SÉCURITÉ AVANT TOUT : QUALITÉ ET SÉCURITÉ SANITAIRE

Service qualité intégré

Dans notre domaine, la qualité de service et la sécurité des aliments sont incontournables. Notre service qualité intégré a pour rôle d'effectuer des contrôles à toutes les étapes de la distribution. Sa mission est d'assurer la sécurité et la fraîcheur des aliments. Il garantit également la traçabilité totale des produits de l'achat à la livraison client.

Agrément sanitaire

En tant qu'intervenant dans la chaîne alimentaire, J'OCEANE a obtenu l'agrément sanitaire. Les procédures de cette certification sont basées sur l'HACCP. Ce système de gestion de la sécurité alimentaire est largement reconnu dans l'industrie agroalimentaire. Cette méthode préventive permet d'identifier, d'évaluer et de contrôler les dangers significatifs pour la sécurité des aliments tout au long de la chaîne de production alimentaire. Nous avons ainsi établi des points de contrôle de la réception des matières premières à la distribution des produits finis.



J'Océane